



Licenciement pour inaptitude

Par **kate_old**, le **16/11/2007** à **11:45**

bjr voila j ai été embauchée en cdd le 15/02/05 et j ai signé mon cdi dans cette entreprise le 01/06/2005 le 21 novembre 2006 je suis tombée en arret maladie et longue maladie jusqu au 19/10/2006 d ou j ai été reconnue inapte par la medecine du travail; mon patron ne pouvant me reclasser a décidé de me licencier mon préavis se termine le 19/11/2007 . ai je droit a une prime de licenciement vu qu avant mon arret je n avais pas 2 ans d ancienneté? mon préavis n ayant pu etre effectué doit il etre payé?ma convention collective et code ape 747z c est pas evident a comprendre !!!faut il attendre d etre sur avant de signer le solde de tout comptes?quand mon solde de tout compte arrivera t il ?merci de m aider